

Kim Jong-un célèbre ses 10 ans au pouvoir

Voir la caricature
de Florence Cantin
Page 9



COVID-19

Des tests rapides et gratuits au Québec

Page 3



ENTENTE DE PRINCIPE

La SAQ met de l'eau dans son vin

Page 6

L'ATELIER

L'INFORMATION PERTINENTE SOUS TOUTES SES FORMES

LE JOURNAL DES FUTURS REPORTERS • LE MERCREDI 15 DÉCEMBRE 2021

ÉDITION ION
SPÉCIALE ALE
EDM18 404

Des milliards pour freiner Omicron

Le Canada ouvre ses coffres pour protéger les citoyens du nouveau variant Page 5



La dette fédérale s'élève à 48 % du PIB, selon les projections pour l'horizon 2022 de la mise à jour économique et budgétaire du gouvernement. *Patrick Boyle, La Presse Canadienne*



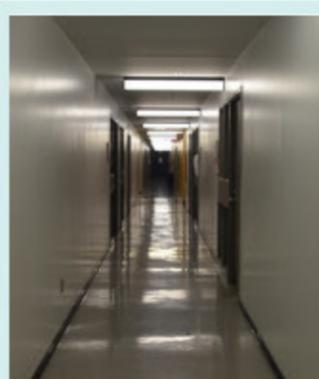
JEUX PARALYMPIQUES
Entrevue avec Aurélie Rivard

Plus d'informations, Page 12

ÉLECTRONIQUE

Une pénurie de puces qui perdure

Plus d'informations, Page 7



LIBERTÉ UNIVERSITAIRE

« Il n'existe pas de droit de ne pas être offensé »

Plus d'informations, Page 4



SPPEUQAM
L'offre déplaît aux syndiqués

Plus d'informations, Page 2

Î.-P.-É. : une rencontre avec Washington

Charlottetown — Le premier ministre de l'Île-du-Prince-Édouard, Dennis King, était mardi à Washington pour tenter de persuader les États-Unis de reprendre leurs importations de pommes de terre. Ottawa avait suspendu en novembre les expéditions vers les États-Unis de pommes de terre fraîches de l'Île-du-Prince-Édouard, après la découverte d'un champignon nuisible dans deux champs de cette province. D'après Ottawa, les États-Unis auraient imposé une interdiction si le Canada n'avait pas agi. Le cabinet du premier ministre Dennis King a indiqué mardi que la délégation de l'île rencontrerait des responsables américains. *PC*

Les agents correctionnels en ont assez

Les agents des services correctionnels du Québec ont accentué la pression sur le gouvernement, mardi matin, en manifestant devant les bureaux du Conseil du trésor à Québec, tandis que les négociations entre les parties syndicale et patronale se poursuivaient à l'intérieur. « Nos membres sont venus de partout au Québec pour exiger la reconnaissance qu'ils méritent », a affirmé par voie de communiqué Mathieu Lavoie, président du Syndicat des agents de la paix en services correctionnels du Québec. « Ça fait vingt mois que notre convention est échue. Le temps est venu de passer aux choses sérieuses. » *TL*



ABUS ENVERS DES AUTOCHTONES

Action collective à Val-d'Or

Le Centre d'amitié autochtone de Val-d'Or a déposé mardi une demande d'autorisation d'exercer une action collective contre le Procureur général du Québec. Le but est de dénoncer les gestes jugés discriminatoires envers des personnes autochtones de la région commis par certains agents de la Sûreté du Québec. Le demandeur juge que le gouvernement doit fournir une compensation financière aux victimes. *SC*

Tests rapides disponibles en pharmacie dès lundi

PHILIPPE ST-DENIS
L'Atelier

Les tests rapides pour dépister la COVID-19 seront disponibles dès le lundi 20 décembre dans plus de 1900 pharmacies au Québec. Six millions de tests ont déjà été donnés pour les enfants dans les écoles.

Les tests rapides ne seront toutefois pas utiles pour détecter le variant Omicron et il faut être symptomatique pour pouvoir les utiliser. Le ministre de la Santé et des Services sociaux, Christian Dubé, était accompagné d'Horacio Arruda, et du directeur général de la gestion exécutive et opérationnelle de la pandémie, Daniel Paré, pour faire le point sur la situation pandémique au Québec mardi. Le ministre Dubé en a profité pour également parler des 10 millions de tests rapides qui seront distribués ce mois-ci et du retour demandé du télétravail.

Doubler le nombre de vaccins

La Santé publique aimerait trouver 500 nouveaux vaccinateurs afin de doubler le nombre de personnes protégées. « Il faut des gens pour venir nous aider. On a 300 000 vaccins distribués par semaine selon la capacité, mais je vise à doubler ce nombre-là », a mentionné le ministre Dubé. Ce dernier a supplié les gens de venir chercher leur troisième dose. « Avec l'imminence du variant Omicron, on veut augmenter les doses de rappel. Les travailleurs de la santé demeurent notre priorité, mais également les 70 ans et plus. En janvier, on va ouvrir pour les 60 ans et plus. »

Manque de personnel

Le ministre Dubé l'a martelé à plusieurs reprises, dans les hôpitaux. Le programme d'attraction et de rétention du personnel va bien, croit le ministre Dubé, puisqu'ils ont engagé 2500 personnes, mais l'objectif demeure d'avoir 5000 nouveaux employés. Pour le pro-



« Même sans Omicron, on voit la hausse des cas. On aimerait croire que la situation est derrière nous, mais ce n'est pas le cas », affirme Christian Dubé. *Paul Chiasson, La Presse Canadienne*

gramme de bourse, plus de 500 candidatures pour les postes d'infirmières auxiliaires et plus de 2000 pour les agents administratifs ont été déposées. Ils souhaitent que des gens s'y inscrivent également durant le temps des Fêtes : « On pense que c'est le genre de réflexion que les gens peuvent faire pendant les Fêtes », a affirmé Christian Dubé.

Omicron à nos portes

La situation au Québec concernant le variant Omicron se passe plutôt bien, selon le ministre Dubé. « On aurait un nombre limité de cas. La situation réelle sur le terrain est sous-estimée. On voit que la situation est très difficile en Ontario. »

En effet, un cas de COVID sur cinq en Ontario est relié à Omicron, ce qui est préoccupant pour M. Dubé. « On sait que les experts semblent s'attendre sur le fait que le variant Omicron est beaucoup

plus transmissible que le variant Delta. Nos experts évaluent qu'il est deux à trois fois plus contagieux, mais pas de certitude quant à la sévérité. S'il est plus conta-

« Je vous le dis, il y aura une hausse des cas dans les prochains jours »
— Christian Dubé

gieux, les non-vaccinés sont plus à risque. Une dose de rappel augmente beaucoup la protection, mais il faut s'attendre à ce que les cas augmentent dans les prochains jours : je vous le dis, il y aura une hausse des cas dans les prochains jours. »

Limite de 20 personnes

Questionné à ce sujet, le ministre Dubé a mentionné que le

nombre de personnes pouvant se réunir entre personnes vaccinées demeure inchangé. « Les 20 personnes sont une limite maximale. Les Québécois ont fait un effort, on devait les récompenser. » Le D'Arruda a quant à lui confirmé que la situation était toujours en observation, et qu'une décision sera prise rapidement pour savoir si la formule de 20 personnes réunies dès le 23 décembre va tenir, la situation étant surveillée tous les jours. Il a également mentionné qu'il est préférable de ne se réunir qu'entre vaccinés.

M. Dubé a également dit qu'il constatait qu'un grand nombre de personnes allaient se faire tester inutilement : « Des gens viennent se faire tester sans symptômes ni contact, mais seulement pour avoir bonne conscience pour pouvoir participer aux partys. » Cette situation augmente les données des tests et le temps d'attente pour ceux qui veulent se faire dépister.

Nouveau propriétaire, nouvelle galère

MARC-ANTOINE FRANCO REY
L'Atelier

Plus de la moitié des tentatives de reprises de logement, d'évictions ou de rénovations sont menées par les propriétaires ayant acquis un immeuble il y a moins d'un an, d'après les données annuelles du Regroupement des comités logement et associations de locataires du Québec (RCLALQ).

« Dans de nombreux cas, il s'agit de propriétaires qui veulent "optimiser" leur investissement en évinçant les locataires pour ensuite augmenter abusivement les loyers », a souligné le porte-parole du RCLALQ, Maxime Roy-Allard.

Une pratique frauduleuse

Selon la coordonnatrice d'Action-Logement Lanaudière, Amélie Pelland, cette « pratique frauduleuse » toucherait davantage les locataires de longue date. Ainsi, 50 % des personnes évincées habitaient les lieux depuis au moins dix ans, tandis que plus du tiers d'entre elles y résidaient depuis quinze ans. Ces locataires, qui payaient encore des loyers abordables, ne pourront jamais en retrouver à bas prix, fait valoir Maxime Roy-Allard.

Agir maintenant

« Il faut agir maintenant, a mar-

telé Maxime Roy-Allard. On s'attend à un plan d'action fort. » Le porte-parole du RCLALQ revendique un retrait des dispositions du Code civil du Québec autorisant l'éviction aux fins de subdivision, agrandissement et changement d'affectation. « Les mécanismes actuels ne sont pas suffisants pour contrer ces reprises de logements abusives », estime Amélie Pelland.

Interdire les reprises où le taux d'inoccupation est inférieur à 3% et indemniser les locataires dont le loyer du logement repris augmente considérablement font aussi partie de ces requêtes. « Avec un contrôle obligatoire des loyers, ce serait beaucoup plus difficile pour les

propriétaires [de les] augmenter », a plaidé M. Roy-Allard. Additionné à un registre public des loyers en ligne, où figureraient tous les prix des logements au Québec, cela permettrait de consulter n'importe quelle adresse pour connaître les loyers payés au fil des années. Ainsi, les locataires qui souhaiteraient emménager pourraient vérifier si le prix annoncé a été augmenté de manière importante, confirmant des informations souvent inaccessibles.

Le cabinet de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation n'a pas répondu à la demande d'entrevue de L'Atelier face aux revendications de la RCLALQ.

Contre les « espaces sécuritaires » à l'université

Une loi pour protéger la liberté universitaire serait de mise

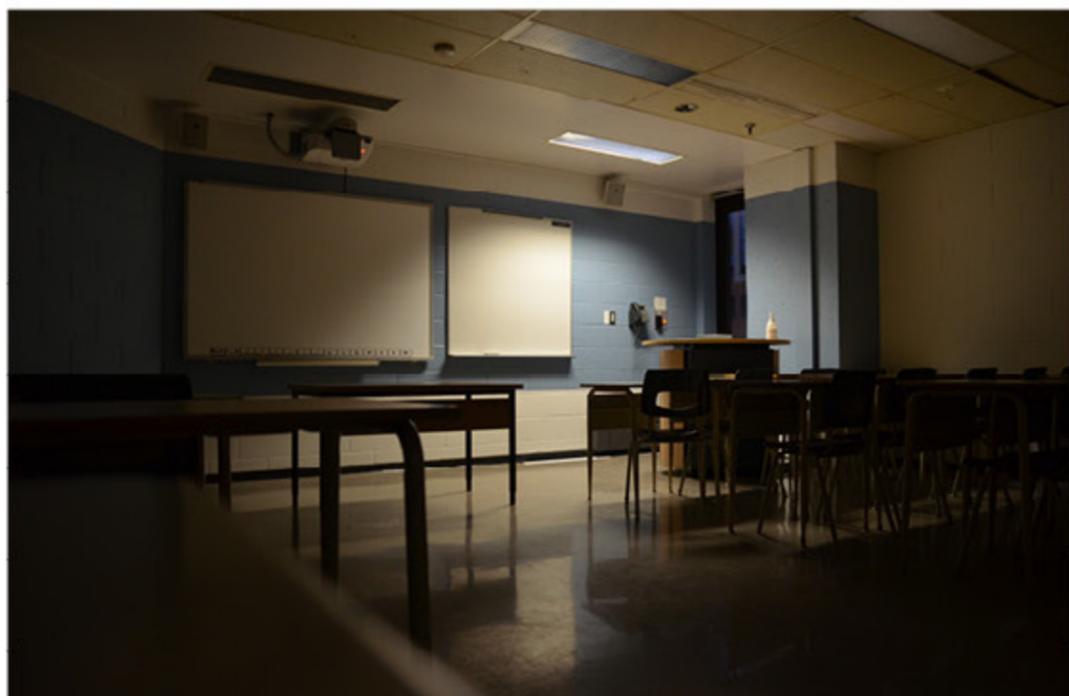
ALEXIS BATAILLÉ
L'Atelier

Les salles de cours des universités ne devraient pas être considérées comme des « espaces sécuritaires ». Toutes les idées sans exception peuvent y être débattues, d'après la Commission scientifique et technique indépendante sur la reconnaissance de la liberté académique dans le milieu universitaire.

La commission a déposé mardi un rapport qui vise à établir des règles qui, d'après elle, permettront à la liberté universitaire d'être bien définie et protégée dans les institutions d'enseignement supérieur. « Il n'existe pas de droit de ne pas être offensé », a déclaré d'entrée de jeu son président, l'ex-ministre Alexandre Cloutier, citant la Cour suprême dans l'affaire Ward.

Être libre de s'exprimer

La Commission recommande l'adoption d'une loi qui définit, encadre et protège la liberté universitaire et qui imposerait aux universités des mécanismes pour assurer sa mise en œuvre et son respect. M. Cloutier estime qu'il faut privilégier la voie législative, même si le premier ministre François Legault s'est montré peu réceptif à l'idée d'une loi dans le passé. « La principale raison, c'est qu'on veut assurer une protection des libertés universitaires d'une manière



La vaste majorité des étudiants et des professeurs interrogés par la commission s'opposent à la censure de mots et de sujets. Sarah Brulé, L'Atelier

uniforme aux Québec », explique Chantal Pouliot, membre de la commission et professeure titulaire au Département d'études sur l'enseignement et l'apprentissage de l'Université Laval.

Un moment opportun

« Le gouvernement nous a demandé de nous positionner sur cette question-là, on s'en doute à cause du contexte que vous

connaissez [...] Je pense que le temps est clairement venu pour une loi de cet ordre-là », témoigne Mme Pouliot. Elle explique « qu'on a remarqué que la liberté universitaire n'est pas reconnue, protégée et promue dans toutes les universités [...] Il y a des universités où les professeurs, les chargés de cours et les étudiants n'ont pas une protection qui est similaire d'un endroit à l'autre », rapporte Mme Pouliot.

Laurentiu Voicu, un étudiant en philosophie à l'Université de Montréal, qui se considère comme polémique, est en faveur d'un encadrement clair et circonscrit : « Aujourd'hui, les universités agissent comme des compagnies soucieuses de l'opinion publique, on ne peut plus dire n'importe quoi, car ça pourrait nuire à leur image. »

Avec La Presse Canadienne

LOI ANTI-BRISEURS DE GRÈVE

Un jugement bien fondé, selon Boulet

LA PRESSE CANADIENNE

Le récent jugement du tribunal qui a conclu que les dispositions anti-briseurs de grève du Code du travail s'appliquaient bel et bien au télétravail est « bien fondé », croit le ministre du Travail et de l'Emploi, Jean Boulet.

Il estime que le jugement rendu par le Tribunal administratif du travail est « compatible » avec ce qu'il a toujours pensé, à savoir que les lois du travail s'appliquent aux télétravailleurs, et ce, même s'ils ne se trouvent plus dans l'établissement de leur employeur. C'est le syndicat Unifor, affilié à la Fédération des travailleurs et des travailleuses du Québec (FTQ), qui a eu gain de cause en partie dans une plainte déposée au Tribunal administratif du travail concernant l'emploi de travailleurs de remplacement durant un lock-out, dont une employée qui faisait du télétravail.

Repenser les mesures de prévention en cybersécurité

Des solutions existent pour éviter d'autres failles informatiques

VIOLETTE CANTIN
L'Atelier

Formations adaptées, leadership de la part du gouvernement, instauration d'une politique claire : plusieurs initiatives pour renforcer la cybersécurité des institutions québécoises pourraient être entreprises, d'après deux experts.

Sévissant depuis plusieurs jours, une faille informatique mondiale a forcé le gouvernement québécois à fermer près de 4000 de ses sites web temporairement.

Formations incomplètes

Pour la professeure au Département des sciences comptables de l'Université du Québec à Montréal Camélia Radu, l'attention accordée aux enjeux de cybersécurité au sein des institutions de formation professionnelle est insuffisante. « On forme beaucoup de gens capables de comprendre les attaques informatiques d'un point

de vue technique. Mais la cybersécurité, c'est aussi éthique », explique la spécialiste en communication et cybersécurité.

D'après elle, toute stratégie de réponse à une crise de cybersécurité devrait comporter un volet consacré à l'éthique.

« Les entreprises doivent considérer la sécurité informatique comme une tâche sans fin »
— Gilles Brulé

Rôle gouvernemental

D'après Gilles Brulé, informaticien depuis plus de 30 ans, réagir rapidement est primordial lors d'une gestion de crise de cybersécurité. En ce sens, il applaudit la décision du gouvernement d'avoir fermé rapidement ses sites

touchés par l'attaque. Toutefois, Camélia Radu croit qu'un gouvernement proactif en la matière pourrait contribuer à sensibiliser la population à la cybersécurité.

Par exemple, elle demeure sceptique devant l'annonce du gouvernement Legault de créer un ministère de la Cybersécurité et du Numérique. « Quelles seront les fonctions de ce ministère, quel rôle va-t-il jouer au niveau de la gestion des données? Ce n'est pas clair », estime-t-elle. Elle croit que la création d'une politique claire sur les communications en matière de cybersécurité aiderait à prévenir de futures attaques.

Vigilance constante

Personne n'est à l'abri d'une cyberattaque. « Les entreprises doivent considérer la sécurité informatique comme une tâche sans fin : il y aura toujours des coûts, des efforts et du personnel associés à la validation de la sécurité informatique », croit Gilles Brulé.

SAGA DES CHSLD

Marguerite Blais va témoigner devant la coroner

ALEXIS BATAILLÉ
L'Atelier

La ministre responsable des Aînés et des Proches aidants, Marguerite Blais, témoignera devant la coroner Géhane Kamel le 13 janvier prochain. Mme Blais, qui est actuellement en congé de maladie, reprendra ses fonctions le jour même de son témoignage. Retour sur les événements qui ont conduit à cette déposition à venir.

Un délestage imprévu

La protectrice du citoyen, Marie Rinfret, explique dans son rapport publié le 23 novembre dernier que les tragédies en CHSLD auraient été causées, entre autres, par une conception « hospitalo-centriste » lors de la préparation à la pandémie. Les autorités du ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) pensaient que les hôpitaux allaient être l'épicentre de la crise à l'instar de l'Italie.

Suivant cette logique, les CHSLD ont été appelés « à contribuer à l'exercice de délestage de lits hospitaliers, sans être pourvus de mesures ou de moyens additionnels pour faire face adéquatement aux éclosions à venir ».

Des rapports « détruits »

D'après Marie Rinfret, les directions de CHSLD étaient aux prises avec des moyens désuets pour collecter les données. Québec disait avoir fait des inspections dans les CHSLD sans avoir produit de rapport écrit. En effet, Natalie Rosebush, la sous-ministre adjointe du ministère de la Santé et des Services sociaux, avait affirmé devant la coroner que « les observations qui étaient faites par les visites de vigie [dans les CHSLD] étaient faites verbalement ».

Le même jour de la publication du rapport spécial de la protectrice du citoyen, Radio-Canada révélait que les inspecteurs avaient été mandatés pour remplir des formulaires évaluant la situation en CHSLD. Ces formulaires avaient pour but d'informer le gouvernement sur les manques de ressources humaines et de soins. Les 4000 morts en CHSLD sont en partie attribués à un manque de ressource dans ces centres.

Revirement de situation

Le 8 novembre dernier, la coroner avait affirmé que la ministre n'allait pas pouvoir témoigner vu son état de santé. Mme Blais, qui a avoué à l'émission *Enquête* avoir « perdu la bataille des CHSLD », se défend tout de même en expliquant que son avis était souvent ignoré en raison à l'approche hospitalo-centriste de Québec.

TRANSPORT
COLLECTIF24,8 millions
investis en 2022

Québec reconduit sa participation financière pour le maintien de mesures d'atténuation en transport collectif. Ainsi 24,8 millions de dollars seront versés à l'Autorité régionale de transport métropolitain en 2022, a annoncé mardi la ministre déléguée aux Transports, Chantal Rouleau. L'objectif est de limiter les répercussions des chantiers routiers sur la circulation dans la région métropolitaine. L'investissement permettra la poursuite de bonifications de services sur les réseaux d'exo, du Réseau de transport de Longueuil, de la Société de transport de Laval et de la Société de transport de Montréal, et l'ajout de stationnement incitatif. *Sandrine Côté*

Jagmeet Singh
écorche la loi 21

Ottawa — Le chef du Nouveau Parti démocratique (NPD), Jagmeet Singh, a déclaré en conférence de presse qu'il serait prêt à ce que le NPD ait un statut d'intervenant dans les causes judiciaires qui s'opposent à la loi québécoise. « C'est le temps de se prononcer clairement », a-t-il dit au sujet du projet de loi 21, devenu la Loi sur la laïcité de l'État. « J'étais toujours contre cette loi, c'est clair [...] Et j'ai toujours dit que c'était une loi discriminatoire », a répété M. Singh en réponse à une journaliste. Il s'attend à une implication de tous les partis fédéraux. Son intervention concernant la loi 21 fait suite à la réaffectation d'une enseignante voilée en vertu de la Loi sur la laïcité. *PC et TM*

Ottawa
songerait à
refermer les
frontières

Le gouvernement fédéral serait sur le point de refermer les frontières et d'interdire l'entrée au pays aux voyageurs étrangers, selon ce qu'avancent plusieurs médias québécois. Une annonce pourrait être faite au cours de la journée. Cette décision représenterait un retour aux mesures frontalières les plus strictes depuis le début de la pandémie. C'est lors de la rencontre entre Justin Trudeau et les premiers ministres provinciaux qu'il aurait dévoilé ses intentions. Le premier ministre justifierait cette fermeture par l'importante hausse de cas du variant Omicron. Les frontières avaient été rouvertes le 8 novembre. *Philippe St-Denis*



Cette année, 7,7 milliards de dollars seront mis de côté pour enrayer la crise pour de bon. *Andrej Ivanov, Agence France-Presse*

Ottawa prévoit des fonds
pour contrer Omicron

CAMILLE CUSSET
L'Atelier

Des fonds seront réservés à la lutte contre le variant Omicron, a déclaré la ministre fédérale des Finances, Chrystia Freeland, durant la Mise à jour économique et budgétaire de 2021 mardi à Ottawa. Le gouvernement fédéral propose également des mesures pour endiguer l'inflation et encourager la relance économique canadienne.

Une somme de 4,5 milliards de dollars a été prévue en cas d'interventions nécessaires face au variant Omicron. « Je suis très préoccupée par la virulence du variant Omicron », s'est inquiétée Chrystia Freeland.

L'un des membres de son cabinet ayant été déclaré positif à la

COVID-19, la ministre a donné sa conférence de presse à distance.

Par ailleurs, la ministre des Finances a mentionné qu'une politique de santé publique forte demeurerait, selon elle, la meilleure mesure économique à prendre. Mme Freeland a également insisté sur l'importance que l'ensemble de la population canadienne se fasse vacciner.

Inflation et main-d'œuvre

L'augmentation des prix — surtout ceux à la pompe — s'est fortement fait sentir au cours des dernières semaines. Le gouvernement propose d'investir 50 millions de dollars afin d'augmenter la capacité d'entreposage du fret des ports canadiens et aussi de réduire la pression sur les chaînes d'approvisionnement.

Ottawa a signalé un déficit de 144,5 milliards de dollars.

Par ailleurs, le gouvernement fédéral s'est engagé à accueillir 411 000 immigrants en 2022 pour

« Je suis très préoccupée par la virulence du variant Omicron »

— Chrystia Freeland,
ministre des Finances

répondre à la pénurie de main-d'œuvre au pays. Une somme de 85 millions de dollars sera investie dans le système d'immigration afin de réduire les périodes de traitements des demandes. Em-

baucher des travailleurs étrangers est un enjeu important pour le Québec, selon un communiqué de la Fédération des chambres de commerce du Québec paru lundi.

Alléger la dette causée
par la PCU

D'autre part, le gouvernement fédéral prévoit aussi l'allègement de la dette des étudiants qui ont touché la Prestation canadienne d'urgence (PCU) sans y avoir droit.

Le montant dû par les étudiants concernés sera compensé par la somme qu'ils pouvaient réclamer par la Prestation canadienne d'urgence pour étudiants (PCUE).

Un fonds de 60 millions de dollars pour la résilience des travailleurs de la scène sera aussi créé en 2022.

Réactions à la mise à jour économique

ARIELLE DESGROSEILLIERS-
TAILLON
L'Atelier

La mise à jour économique présentée par la ministre canadienne des Finances, Chrystia Freeland, de manière virtuelle a déplu aux députés de l'opposition. Ceux-ci ont reproché entre autres au gouvernement libéral de ne pas agir concrètement pour répondre aux besoins des citoyens et de trop dépenser, malgré les déficits historiques du gouvernement fédéral.

L'inflation au centre
des discussions

Les partis étaient tous d'accord sur un point : le gouvernement fédéral n'a pas présenté des mesures adéquates pour répondre aux problèmes de l'inflation. « On peut parler du variant Omicron et de l'inflation qui augmente le coût de la vie, mais les mesures que le gouvernement libéral ne sont pas suffisantes », a souligné Jagmeet Singh, chef du Nouveau Parti démocratique. « On continue de dire

que les actions de ce gouvernement ne répondent pas aux besoins des gens », a-t-il réitéré.

Erin O'Toole était du même avis : « Plus d'inflation, plus de dettes et un risque grave d'une augmentation du taux d'intérêt. Les conservateurs du Canada ne peuvent pas soutenir la mise à jour économique qui a été présentée aujourd'hui. »

Les provinces laissées
à elles-mêmes

Le porte-parole du Bloc québécois, Gabriel Ste-Marie, a reproché

au gouvernement libéral de ne pas augmenter le financement en santé. « Le gouvernement dit qu'il a été beaucoup là pendant la pandémie, que les provinces vont bien, qu'elles ont de l'argent et donc qu'il s'engage [...] à ne pas financer la santé dans les années à venir. »

Le politicien a signifié son mécontentement en critiquant les décisions des libéraux : « La mise à jour économique est la suite logique : des élections inutiles, un discours du trône vide et là, une mise à jour famélique. »

Marché immobilier : payer le prix de l'inflation

ARIANE DUPUIS
L'Atelier

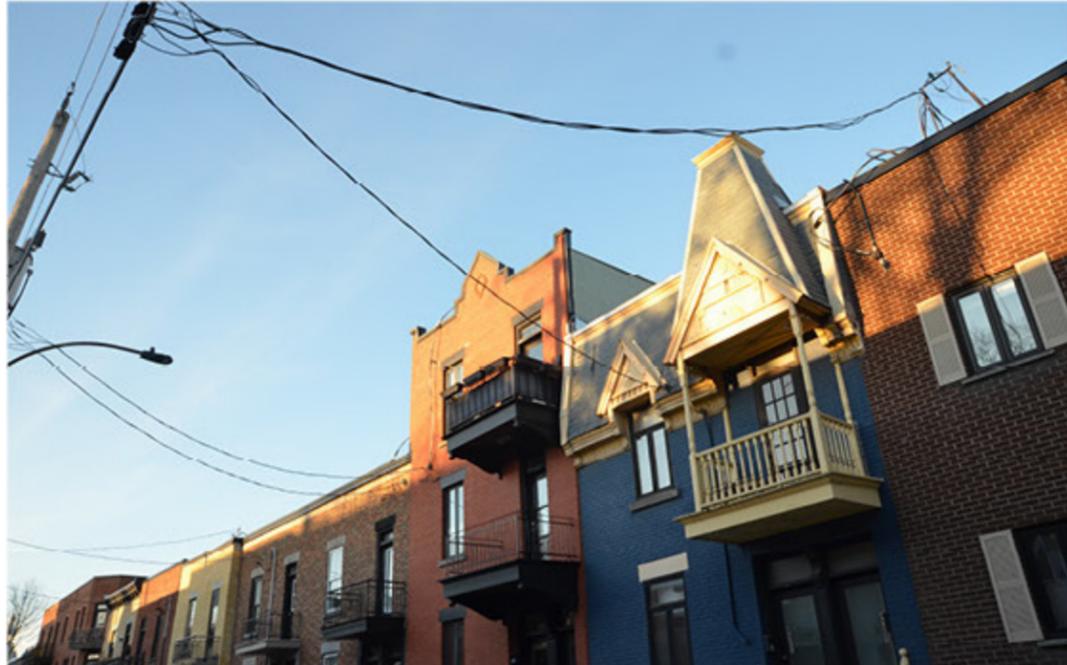
L'année 2021 s'est « caractérisée par une surchauffe historique du marché québécois et une accélération sans précédent de la hausse des prix », selon l'Association professionnelle des courtiers immobiliers du Québec (APCIQ). Elle a dressé mardi un bilan de l'année et a présenté les prévisions 2022 du marché dans le cadre de l'événement Fenêtre sur le marché immobilier.

« Le contexte de surchauffe, c'est quand les gens sont prêts à acheter même si les prix augmentent. [...] Le vendeur veut vendre au plus haut prix, et l'acheteur veut acheter à tout prix », explique Patrice St-Amour, directeur communication et marketing pour l'APCIQ.

Selon M. St-Amour, la surchauffe de 2020 n'a pas freiné cette année, même si le marché a ralenti par rapport à l'an passé : « Le nombre de transactions a diminué, mais ce n'est pas parce que la demande n'était pas là, c'est l'offre qui manquait », indique-t-il. Il ajoute que 2020 a été une année record pour le marché immobilier, avec près de 114 000 transactions.

Des propriétés difficiles d'accès

En pleine pandémie, plusieurs jeunes familles, qui sont le premier groupe d'acheteurs, ont voulu acquérir une propriété, désirent pour la plupart une maison unifamiliale, selon un sondage Léger



Selon l'APCIQ, « 80 % des ménages ont dit avoir acheté une résidence principale unifamiliale au cours des cinq dernières années, contre 74 % en 2020 ». Sarah Brulé, L'Atelier

mené cet automne. Or, une pénurie de résidences unifamiliales a freiné certains acheteurs cette année.

De plus, ceux-ci doivent posséder un capital important pour accéder aux maisons. À Montréal, le prix médian s'élève à 363 000 \$, selon l'APCIQ. M. St-Amour ajoute que ce montant est un record pour une habitation unifamiliale.

En 2022, l'offre des maisons sera dépendante des changements sociaux, démographiques et économiques. Les acheteurs expérimentés, qui possèdent plusieurs

propriétés, pourraient être tentés de vendre leur maison et ainsi de « créer de l'offre additionnelle pour satisfaire une partie de la demande », affirme M. St-Amour. Il ajoute que la hausse des taux d'intérêt aura certainement un rôle à jouer.

L'inflation, un symptôme de la COVID-19

La sortie de la crise sanitaire vient avec la hausse de l'inflation; une augmentation des taux d'intérêt dans le premier trimestre

de 2022 est donc à prévoir pour mieux la contrôler, signale d'ailleurs M. St-Amour.

« La hausse des taux d'intérêt permet de ralentir les investissements en immobilier : la demande ralentit parce que certaines personnes voient avantage à investir leur capital dans des secteurs de rendement autre que l'habitation », explique M. St-Amour. Ces hausses, qui permettent de freiner l'inflation, permettent aussi d'empêcher la hausse du prix des maisons, estime-t-il.

CHRONIQUE

Fêter Noël autrement

AUDREY PILON-TOPKARA

C'est le temps des Fêtes! Après une autre année difficile, rien de mieux que de festoyer autour d'une bonne table en compagnie de notre entourage. Vient alors le souper traditionnel composé de boulettes de viande, de tourtière, de dinde et d'autres mets carnés.

Sans tomber dans le piège des résolutions irréalistes, la fin de l'année est la période idéale pour se remettre en question et réfléchir à l'impact de nos habitudes de consommation. D'autant plus que la situation climatique n'a jamais été aussi urgente.

Selon les chiffres du ministère fédéral de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire et de l'Institut de la statistique du Québec, 203 millions d'animaux sont abattus chaque année au Québec. La production des viandes, poissons, produits laitiers, œufs et autres dérivés, totalise 14,5 % de toutes les émissions de gaz à effet de serre (GES) du secteur agricole mondial, selon l'Organisation pour l'alimentation et l'agriculture de l'ONU. Le Centre international de référence sur le cycle de vie des produits, procédés et services confirme aussi qu'adopter une alimentation végétalienne permet de réduire de 50 % en moyenne notre bilan en GES.

Ce changement dans notre façon de nous alimenter a donc un impact tangible en faveur du climat, sans que l'on doive protester dans la rue ou attendre des actions de politiciens pragmatiques à la merci des lobbys industriels. Les traditions des Fêtes sont chères à notre cœur, c'est tout à fait compréhensible. Il peut être difficile, voire inconcevable, pour plusieurs personnes d'apporter des changements à leur alimentation. Sans avoir à réduire entièrement sa consommation de produits animaux, réduire progressivement son apport en protéines animales, une recette à la fois, est un pas significatif vers la réduction de ses GES.

Ça tombe bien! Être végane, ou amorcer une transition vers une alimentation plus végétale, n'a jamais été aussi facile au Québec. Il existe une version végé de pratiquement tous nos mets favoris du temps des Fêtes : boulettes, pâtés, tourtière, patates pilées, plateau de charcuterie végé et « faux-mage », tarte au sucre, sucre à la (pas de) crème ou bien de la « dinde » farcie avec son à-côté de canneberges. Même les grandes chaînes de restauration rapide ont profité de l'enthousiasme végé en offrant une gamme de produits à base de plantes. À ceux et celles qui disent « Ark! La bouffe végane c'est dégueulasse, ça n'a pas de goût », je vous invite chaleureusement à ma table de Noël pour déguster des boulettes suédoises, une tourtière, du pouding chômeur et des pets-de-sœur sans produits animaux.

ARMÉE CANADIENNE

Agir contre les inconduites sexuelles

LA PRESSE CANADIENNE

La ministre de la Défense, Anita Anand, soutient qu'elle prépare déjà l'armée à agir rapidement sur les recommandations de la juge à la retraite de la Cour suprême Louise Arbour pour éliminer les inconduites sexuelles au sein des Forces armées — ce qui pourrait arriver dès le printemps prochain.

Ces préparatifs consistent à jeter les bases d'un « mécanisme de surveillance indépendant », même si la ministre prévient qu'elle ne prendra pas de décisions tant qu'elle n'aura pas lu le rapport final de Mme Arbour. En avril dernier, le gouvernement libéral a demandé à l'ex-juge Arbour de mener un examen indépendant de la gestion par l'armée des cas d'agressions sexuelles et de harcèlement, ainsi que de proposer un plan détaillé pour enfin résoudre ce problème.

Entente de principe pour la SAQ et les employés d'entrepôt

SARAH BRULÉ
L'Atelier

Une nouvelle entente de principe a été conclue mardi soir entre La Société des alcools du Québec (SAQ) et le syndicat des employés des Centres de distribution de Montréal et de Québec (STTSAQ). L'accord concerne le renouvellement de la convention collective de quelque 800 salariés à l'entrepôt et à la livraison.

Bien que la proposition n'ait pas encore été présentée aux membres, le président du Syndicat des travailleurs et travailleuses de la SAQ, Joël Latour, s'est dit confiant et impatient de « présenter le fruit des derniers pourparlers. » Le contenu de l'entente demeure inconnu jusqu'à présent. « Les détails de cette entente seront présentés par le syndicat aux employés des Centres de distribution vendredi à Québec et samedi à Montréal. Nous allons laisser les employés se prononcer sur l'offre qui leur sera soumise et nous vous communiquerons toute infor-

mation utile dans les prochains jours », indiquait le communiqué.

Reprise des négociations

Les négociations ont repris lundi de façon intensive à la suite du refus d'une première entente de principe proposée. La proposition avait été refusée à 86 % par

« Le comité de négociations est impatient de présenter le fruit des derniers pourparlers » — Joël Latour

les employés de la SAQ. Rappelons que les parties syndicales et patronales s'étaient engagées à négocier efficacement afin d'arriver à une entente. « À l'approche des Fêtes, nous voulons que l'ensemble des Québécois et Québécoises aient accès aux produits de la Société des alcools du Québec », avait

affirmé le conseiller syndical des employés, Michel Gratton, par voie de communiqué.

Fin de la grève

C'est en octobre dernier que les salariés avaient voté à 94 % pour des moyens de pression qui ont mené à une grève illimitée. Une importante pénurie de stock dans les différentes succursales de la SAQ s'en est suivie. Joël Latour avait expliqué à l'époque que « la direction [les] poussait à la grève. » Selon lui, un grand manque de respect et des salaires de moins en moins compétitifs pour ces syndiqués permettaient d'expliquer que la SAQ ne parvenait pas à retenir sa main-d'œuvre. Les heures supplémentaires lui faisaient craindre pour la santé et la sécurité de ses pairs. Pendant les négociations, la grève était suspendue et n'aurait pu reprendre, si nécessaire, qu'après les nouvelles séances de négociations. La dernière convention collective était venue à échéance le 1^{er} avril 2021.

Avec les informations de Thomas Lafond



Les consommateurs peuvent s'attendre à de longs délais avant de recevoir leur nouveau téléphone commandé pour Noël. Sarah Brulé, L'Atelier

Une pénurie qui met la puce à l'oreille

MARC-ANTOINE FRANCO REY
L'Atelier

Le temps des Fêtes s'amorce dans un contexte d'épuisement massif des stocks d'appareils électroniques dans les commerces en télécommunications. Délais indéterminés, arrivages au ralenti et clients insatisfaits composent depuis un an le quotidien des marchands de produits informatiques, impuissants face à la pénurie généralisée.

Constante incertitude

La pandémie et les puces à base de semi-conducteurs, présentes dans les moniteurs, sont responsables de l'état actuel des choses. « Des semi-conducteurs, tu en as dans tout, que ce soit dans les im-

primantes [...] ou les ordinateurs, les laptops, même les cartes gra-

« On n'est pas vraiment au courant de ce qui se passe, on voit juste les délais augmenter »
— Alex Gan

phiques, les autos », observe Alex Gan, directeur aux services techniques à la Coop UQAM. Il note que les ordinateurs en tablette ont mis un an avant d'arriver. « On n'est pas vraiment au courant de tout ce qui se passe, on voit juste les délais augmenter, et le stock

est moins disponible en magasin », relève-t-il.

« Tous les commerces en télécommunications font face aussi à cette pénurie-là, remarque quant à lui Antoine Gauvreau, gestionnaire chez Vidéotron. La technologie, de plus en plus avancée, demande des processeurs beaucoup plus rapides pour utiliser les fonctions [...] qui nécessitent un petit plus de jus qu'avant. »

Casse-tête

« On réussit à trouver toujours des équivalences, on essaye de voir avec les clients quels autres produits en stock pourraient convenir à leurs besoins, relate Antoine Gauvreau. Pour le consommateur, l'impact va être en fait qu'il n'aura pas nécessairement le produit

voulu au moment voulu. »

« Ça pose vraiment de gros problèmes, même au niveau de la satisfaction des clients, parce que, forcément, ça génère aussi une frustration pour eux, ce qui nous gêne aussi indirectement », observe Bruno Joly, senior et chargé au service commercial à la Coop UQAM.

Cette situation représente un véritable casse-tête pour les vendeurs, qui doivent dénicher d'autres options pour les clients. « On a des produits qu'on ne pourra pas commander, on le sait, donc on va en proposer d'autres. Pourquoi ne pas, encore une fois, se tourner vers d'autres produits, de nouveaux produits, auxquels peut-être certains concurrents n'auront pas pensé? », conclut Bruno Joly.

La Presse n'est plus en mode « survie »

DAPHNÉ CHAMBERLAND
L'Atelier

Le quotidien *La Presse* mettra en place à la fin 2021 un fonds de réserve pour assurer sa mission d'entreprise d'une couverture rigoureuse, complète et accessible de l'actualité.

« On doit être capables de faire face à des crises économiques », souligne Pierre-Elliott Levasseur, président de *La Presse*. D'après lui, il est toujours possible que le média subisse des récessions et de

mauvaises passes. Le fonds de réserve permettra de s'assurer que *La Presse* suive le rythme du marché et puisse réinvestir dans ses opérations afin de poursuivre son mandat journalistique. « L'industrie des médias est en profonde mutation, et il est de notre devoir de demeurer prudent et ne rien tenir pour acquis », soutient M. Levasseur à *L'Atelier*.

Le début du virage web

La mise en place de ce fonds se déroule dans le contexte où *La*

Presse a renoué avec sa rentabilité financière. En 2011, le quotidien disponible sur papier a choisi de se tourner vers un nouveau modèle d'affaires gratuit en ligne seulement. M. Levasseur ajoute que ce virage vers le numérique était prometteur, mais que la réussite n'était pas certaine. À cette époque, il s'agissait du début de l'investissement dans leurs plateformes numériques. « Il faut réaliser aujourd'hui que le plus grand facteur de notre succès financier, c'est la hausse des revenus publici-

taires. Ça a pris un certain temps avant de voir les bénéfices de ces investissements-là », explique-t-il.

Un changement rentable

« Enfin, nous sommes extrêmement heureux de ne plus parler de survie, mais bien de pérennité », s'est réjoui M. Levasseur devant l'atteinte des objectifs du média. Il confirme que *La Presse*, qui a annoncé une marge bénéficiaire nette de 20 % pour l'année 2021 et de 10 % en 2020, souhaite demeurer un organisme à but non lucratif.

Vers des autobus scolaires électriques

La compagnie Lion Électrique, une entreprise québécoise spécialisée dans la construction de véhicules lourds à zéro émission, a annoncé aujourd'hui avoir reçu une commande de 200 autobus scolaires électriques de la part de Langs Bus Lines. La commande est conditionnelle à l'octroi de subventions du Fonds pour le transport en commun à zéro émission d'Infrastructure Canada, organisme auquel Langs Bus Lines a déposé une demande. Soulignons que le gouvernement du Canada a l'ambition d'investir 2,75 milliards de dollars au cours des cinq prochaines années pour soutenir la transition vers l'électrification des transports. ADT

CANNABIS

Hexo vise le sommet

L'entreprise Hexo vise à devenir la principale entreprise de produits de cannabis au Canada. Elle a présenté mardi sa stratégie pour y arriver dans un plan nommé « Le parcours vers l'avenir ». Ce plan vise notamment à réduire les coûts de fabrication des produits et à simplifier la structure organisationnelle de l'entreprise. Le développement de produits de cannabis comestibles sera également davantage exploré par la compagnie. Le président-directeur général, Scott Cooper, a dévoilé les résultats financiers d'Hexo pour le trimestre qui s'est conclu le 31 octobre. Pendant cette période, les produits nets ont augmenté de 29 % pour atteindre 50,2 millions de dollars. *Violette Cantin*



Les affaires en mouvance

Les entreprises sont portées à concevoir de nouvelles façons d'entreprendre les affaires, selon le rapport annuel Tendances Fjord d'Accenture. La pandémie a engendré de nouveaux comportements, qui obligeront les entreprises à repenser leur approche. Ce changement est dû à l'évolution des attentes et de l'état d'esprit des employés, à la pénurie provoquée par la perturbation des chaînes d'approvisionnement et aux environnements virtuels. *Accenture*

ÉDITORIAL

Passer (enfin) de la parole aux actes

NOÉMIE ROCHEFORT

Palpable était le soulagement collectif, dans les premiers mois suivant l'apparition de la COVID-19, face au succès avec lequel l'Afrique semblait esquiver le virus. Le caractère prématuré de cet enthousiasme saute désormais aux yeux : depuis une semaine, le continent est aux prises avec une augmentation de 83 % des nouveaux cas.

Cette flambée s'ajoute aux récentes projections de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) selon lesquelles la cible de vaccination de 70 % — essentielle selon l'organisation pour contrôler la pandémie — ne serait atteinte en Afrique qu'en 2024.

Bien que le nouveau variant Omicron soit en partie responsable de ces inquiétants scénarios, le manque d'actions musclées de la part des pays développés relatives à la vaccination est lui aussi à déplorer.

Torts visibles

Le Canada est loin d'échapper à cette mollesse qui creuse un profond gouffre entre mots et gestes. Au sommet du G20 à Rome en octobre dernier, Justin Trudeau promettait un don de 10 millions de doses de vaccin à COVAX, initiative qui vise à assurer un accès équitable au vaccin contre la COVID. Au moment où ces lignes étaient écrites et alors qu'une troisième dose de vaccin est chaudement recommandée à la population canadienne, seulement deux millions de doses ont été envoyées par le Canada — certaines en direction de l'Ouganda et d'autres en direction de l'Égypte.

En plus de faillir à ses promesses, le Canada régule ses frontières face à Omicron, ce qui est compréhensible. Il cible toutefois uniquement des pays africains. Un choix à la logique bien difficile à saisir, d'autant plus que le variant roule maintenant sa bosse dans plus de 63 pays. Catégoriser les continents de la sorte et, du même coup, diaboliser l'Afrique est discutable sur le plan éthique.

Le temps, un luxe

Le continent africain est doublement perdant. D'une part, il manque cruellement de vaccins, tendance qui n'est pas près de s'améliorer. D'autre part, il subit des mesures qui ont le pouvoir de nuire à sa relance économique. Il est plus que temps que les pays du G20, dont le Canada, redoublent d'efforts pour inscrire les objectifs qu'ils se sont fixés dans la sphère du réel. Autrement, comme le répète sans relâche la communauté scientifique, c'est la planète en entier qui y perdra.



Genet Mehari, 5 ans, était soignée pour malnutrition à l'hôpital Ayder de Mekele, en Éthiopie, le 28 septembre 2021. Associated Press

La faim s'est exacerbée en Afrique entre 2014 et 2020

SANDRINE CÔTÉ
L'Atelier

Le nombre de personnes sous-alimentées en Afrique a progressé de près de 50 % entre 2014 et 2020, pour atteindre 281,6 millions de personnes, selon un rapport publié mardi par l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et de deux autres institutions internationales.

« Après une longue période d'amélioration entre 2000 et 2013, la faim s'est considérablement aggravée et la majeure partie de cette détérioration s'est produite entre 2019 et 2020 », notent la FAO, la Commission économique pour l'Afrique (CEA) de l'ONU et la Commission de l'Union africaine (CUA).

Selon le rapport, l'Afrique représente 55 % de l'augmentation mondiale du nombre de personnes sous-alimentées entre

« La situation devrait encore se détériorer cette année »
— FAO, CEA et CUA

2014 et 2020.

La COVID-19 aggrave le problème

Dans la foulée de la nette dégradation constatée en 2019 et 2020, les trois organisations estiment que « la situation devrait encore se détériorer cette année, sans que les principaux facteurs de la

faim s'atténuent ».

Aux causes récurrentes de problèmes de nutrition que sont notamment « les conflits, la variabilité et les extrêmes climatiques » ou encore « la pauvreté et les inégalités » est venue s'ajouter la pandémie de coronavirus.

La situation sanitaire a « sapé davantage les efforts déployés pour réduire la faim et la malnutrition dans la région ».

Dans un contexte où la COVID-19 continue de perturber les programmes de nutrition et génère davantage de pauvreté, « un rapport récent [du Fonds des Nations unies pour l'enfance (UNICEF)] montre que la pandémie a une incidence sur la manière dont les familles nourrissent leurs enfants », explique la responsable des communications de

l'UNICEF, Marie-Claude Rouillard, en entrevue avec L'Atelier.

« D'après les résultats d'une enquête menée dans des ménages urbains à Jakarta, la moitié des familles ont dû réduire leurs achats d'aliments nutritifs », explique Mme Rouillard.

Appel à l'action

Le rapport appelle la communauté internationale à fournir une aide humanitaire en investissant notamment dans les secteurs de l'agriculture, de l'eau, de la santé et de l'éducation.

Ce soutien permettrait de mieux « résister aux chocs dus aux changements climatiques et aux conflits, ainsi qu'aux ralentissements et aux fléchissements économiques ».

Avec l'Agence France-Presse

Pfizer confirme son engagement mondial

AUDREY PILON-TOPKARA
L'Atelier

Pfizer a confirmé mardi qu'elle respecterait son engagement de distribuer sa pilule anti-COVID à 95 pays à revenu faible et intermédiaire, dont plusieurs pays d'Afrique, où la couverture vaccinale reste insuffisante.

En novembre dernier, Pfizer a signé un accord avec Medicines Patent Pool (MPP), une organisation en santé publique soutenue par les Nations unies ayant pour mis-

sion d'améliorer l'accès à des médicaments essentiels dans les pays à revenu faible et intermédiaire. Les deux sociétés ont prévu que des fabricants de médicaments génériques obtiennent des sous-licences pour produire et distribuer la pilule, qui sera commercialisée sous le nom de Paxlovid, et un autre médicament avec lequel il doit être combiné, le ritonavir.

Des résultats prometteurs

La même journée, la pharmaceutique américaine dévoilait les résul-

tats positifs de ses essais cliniques pour sa pilule anti-COVID, commercialisée sous le nom de Paxlovid. Les résultats démontrent que cet antiviral expérimental réduit de près de 90 % les hospitalisations et les décès chez les personnes à risque lorsqu'elle est prise dans les premiers jours après l'apparition des symptômes. Selon Pfizer, le médicament devrait rester efficace contre le variant Omicron.

« Pfizer ne touchera aucune redevance sur les ventes dans les pays à revenu faible et y renoncera égale-

ment dans tous les pays couverts par l'accord tant que la COVID-19 restera désignée comme une urgence de santé publique de portée internationale par l'Organisation mondiale de la Santé », a affirmé à L'Atelier la directrice des affaires de Pfizer Canada, Christina Antoniou. Le prix de ce médicament reste toutefois à déterminer.

Selon l'Organisation mondiale de la Santé, seulement 20 pays africains avaient vacciné au moins 10 % de leur population.

Avec l'Agence France-Presse

Les thérapies de conversion seront interdites en France

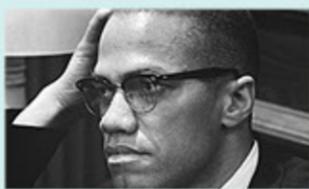
Les élus français se sont entendus mardi sur la rédaction commune d'une proposition de loi pour interdire les thérapies de conversion, une pratique visant à imposer l'hétérosexualité aux personnes issues de la communauté LGBTQ+. Les contrevenants risqueront de deux à trois ans d'emprisonnement ainsi qu'une amende allant de 44 000 à 65 000 dollars canadiens. Les thérapies de conversion sont déjà punissables par un grand nombre d'infractions, mais elles sont parfois « difficiles à appréhender », a souligné le parti de La République en marche devant l'Assemblée.

AFP

AFGHANISTAN

Des membres de l'ancien régime assassinés

Les Nations unies ont accusé mardi les talibans d'être responsables d'au moins 72 exécutions extrajudiciaires depuis le mois d'août, en dépit de leur promesse d'amnistie générale. Les États-Unis et leurs alliés occidentaux se sont déjà montrés « préoccupés » par ces exécutions, révélées par des organisations de défense des droits de la personne, et ont demandé l'ouverture rapide d'enquêtes. Le gouvernement taliban a rejeté ces accusations. « Les rumeurs sans fondement ne doivent pas être prises pour argent comptant », a déclaré le porte-parole du ministère taliban des Affaires étrangères, Abdul Qahar Balkhi. AFP



ASSASSINAT DE MALCOLM X

Accusé à tort, il demande justice

Muhammad Aziz, un des hommes emprisonnés pendant plus de 20 ans pour l'assassinat de Malcolm X en 1965, a récemment été innocenté. Ses avocats ont annoncé mardi qu'il réclame plusieurs dizaines de millions de dollars à l'État de New York et à la Ville elle-même pour réparer son préjudice. L'homme de 83 ans avait toujours clamé son innocence avant d'être disculpé le 18 novembre dernier. AFP

Une décennie au pouvoir pour Kim Jong-un

MARIE-SOLEIL LAJEUNESSE
L'Atelier

Après pris les rênes de la Corée du Nord après la mort de son père, en décembre 2011, Kim Jong-un était considéré comme vulnérable et manipulable par plusieurs politiciens. Le dirigeant ne s'est toutefois pas laissé influencer par les critiques pour diriger son pays depuis les dix dernières années.

« Beaucoup de personnes avaient des doutes concernant la stabilisation politique du pays lorsque Kim Jong-un est arrivé au pouvoir en 2011. Mais [le jeune dirigeant a réussi], petit à petit, à le stabiliser avec l'aide de certains membres de sa famille », souligne Cheolki Yoon, membre associé du Groupe d'études et de recherches axées sur la communication internationale et interculturelle (GERACII) en entrevue avec L'Atelier.

Avant de prendre le contrôle de son pays natal, Kim Jong-un a découvert les régimes politiques occidentaux lors de son passage à l'École internationale de Berne, en Suisse. Cheolki Yoon indique que le dirigeant s'est inspiré de ses connaissances occidentales pour importer des logiques économiques en Corée du Nord au cours de la dernière décennie. « Il a libéralisé implicitement le marché libre à l'intérieur du pays et il a ouvert plusieurs zones aux libres échanges, surtout avec la Chine », explique M. Yoon. La pandémie de COVID-19 a cependant freiné l'élan vers la prospérité économique dans le pays nord-coréen.

Florence Cantin, L'Atelier.



Des avancées nucléaires

En 2016, Kim Jong-un avait décidé d'accélérer le développement des missiles nucléaires dans son pays. D'après Cheolki Yoon, cette décision a « choqué » plusieurs autres nations en raison de la vitesse « anormale » de production des projectiles. « [La fréquence] dépassait [même celle] des développements technologiques », ajoute-t-il.

À l'époque, les États-Unis avaient imposé des sanctions

économiques à la Corée du Nord, comme une interdiction d'échanges commerciaux, pour exprimer leur désaccord, ce qui faisait craindre un conflit nucléaire entre les deux pays.

À la fin du mois d'avril 2018, Kim Jong-un a annoncé l'atteinte de ses objectifs nucléaires. M. Yoon précise que cet achèvement a permis d'ouvrir un dialogue avec les États-Unis à propos de la dénucléarisation. Un sommet avec l'ancien président américain Do-

nald Trump et Kim Jong-un avait notamment été organisé pour réduire les tensions.

Une succession inconnue

Dix ans plus tard, aucune personne n'a encore été désignée pour succéder à Kim Jong-un. Selon Joseph-H. Chung, professeur associé au Département des sciences économiques de l'UQAM, « la sœur du dirigeant, Kim Yo-jong, ou une autre personne de confiance pourrait le remplacer ».

Un déblaiement important après les tornades au Kentucky

AGENCE FRANCE-PRESSE

Des équipes s'activaient mardi pour déblayer les villes du Kentucky frappées par les tornades d'une ampleur historique, une « tâche colossale », selon le coordinateur des secours de l'État, Michael Dosset.

Vendredi soir, le passage des tornades avait fait au moins 74 morts. Bien que l'évaluation des dégâts soit en cours, le gouverneur du Kentucky, Andy Beshear, a admis qu'il s'attend à ce que le bilan augmente, car d'autres victimes pourraient être retrouvées dans les ruines.

D'importants travaux pour dégager les routes et retirer les débris ont lieu actuellement.

Des dégâts indescriptibles

Une citoyenne de 41 ans, Ashley McKnight, a qualifié de « dévastation totale » les décombres des maisons de ses voisins à Dawson Springs, une petite ville durement touchée.

Au moment où les secours et

les équipes chargées des réparations se dispersaient dans la ville, les troupes de la Garde nationale ont installé un point de contrôle à l'entrée de la ville.

Selon Andy Beshear, plus de 500 soldats ont été déployés pour aider au maintien de l'ordre ou

« Un tel niveau de destruction absolue dans un seul endroit, c'est difficile à décrire »

— Andy Beshear

aux opérations de reconstruction.

Dans une autre ville du Kentucky, huit personnes sont décédées dans une usine de bougies qui a été transformée en enchevêtrement de poutrelles et de tôles tordues. « Un tel niveau de destruction absolue dans un seul endroit, c'est difficile à décrire », a dit M. Beshear.

De l'espoir malgré tout

« Il y a quelque chose de thérapeutique dans le fait de prendre le chaos, la destruction et la mort, et de l'enlever de certaines zones », a affirmé M. Beshear.

Jennifer Pleasant, 48 ans, a survécu à la tornade avec son mari et leurs six enfants, abrités dans leur petite maison secouée par la force de la tempête.

« Nous espérons réparer [les dommages] », a-t-elle affirmé en reconnaissant que certaines des maisons autour de la sienne étaient « irrécupérables ».

Plusieurs décès

En outre, 14 morts ont été recensés dans les États voisins du Kentucky, soit au Tennessee (4), en Illinois (6), au Missouri (2) et en Arkansas (2).

Le président Joe Biden se rendra dans l'État du sud-est des États-Unis mercredi pour évaluer les dégâts. Il a déclaré dimanche que l'état de catastrophe majeure permettait de débloquer davantage d'aide fédérale.

EXPLOSION À HAÏTI

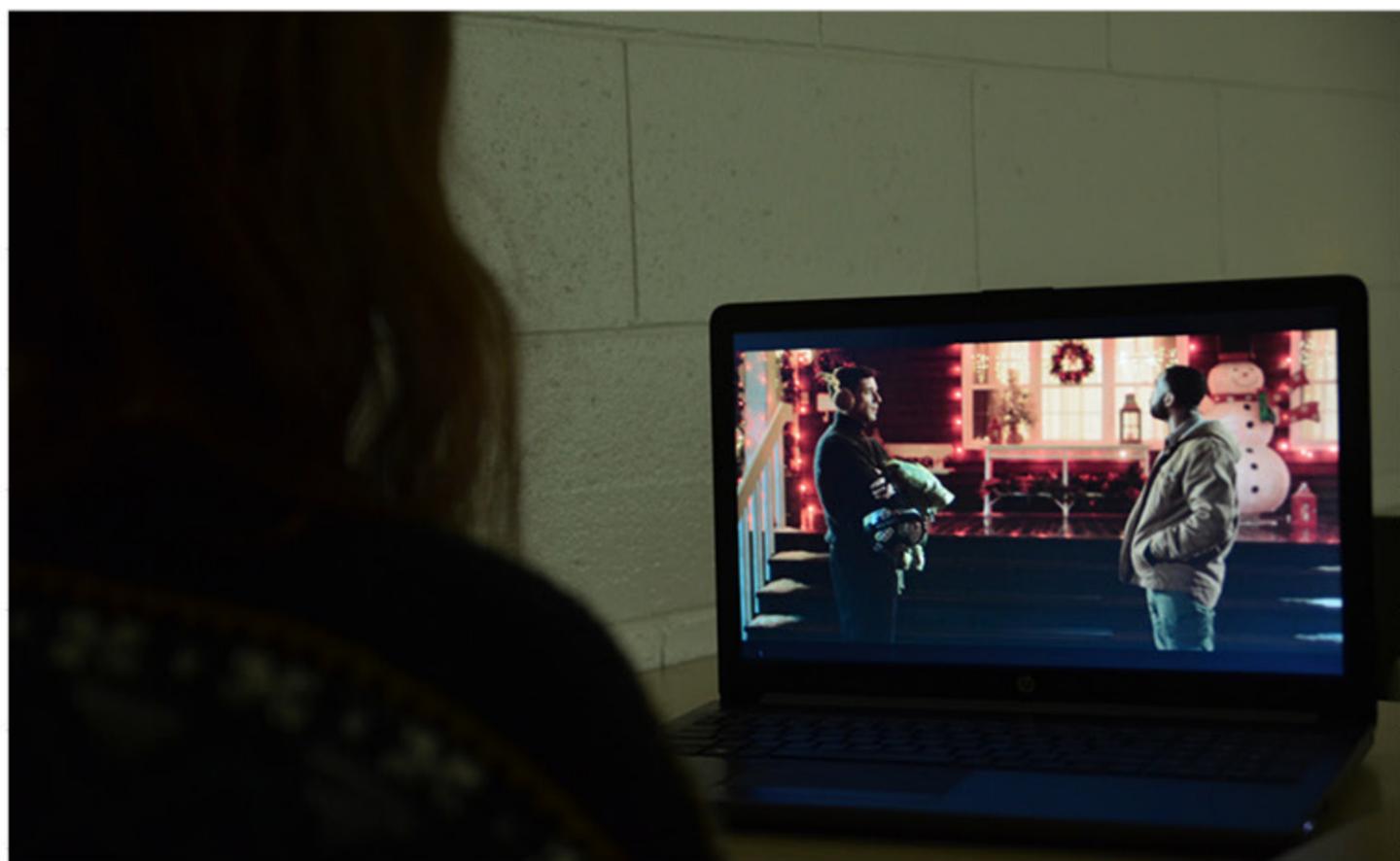
Le bilan s'alourdit

AGENCE FRANCE-PRESSE

Au moins 62 personnes ont péri mardi dans l'explosion d'un camion-citerne à Cap-Haïtien. La tragédie a aussi fait plus de 40 blessés, dont plusieurs sont dans un état critique. Des opérations de secours sont toujours en cours.

Selon le maire adjoint de la ville, Patrick Almonor, le chauffeur du camion aurait tenté d'éviter une collision avec un taxi-moto, perdant ainsi le contrôle de son véhicule. Des habitants se seraient ensuite précipités vers le camion renversé, malgré les avertissements du chauffeur. Ces derniers espéraient pouvoir récupérer le carburant dont Haïti manque cruellement, avant d'être soufflés par l'explosion.

Le premier ministre haïtien, Ariel Henry, a décrété trois jours de deuil national à « la mémoire des victimes de cette tragédie qui endeuille la nation haïtienne tout entière. »



La diversité prend tranquillement plus de place sur les écrans des cinémas. Sarah Brulé, L'Atelier

Un amour queer pour Noël

L'industrie cinématographique est appelée à représenter la communauté LGBTQ+ avec plus de justesse

FLORENCE CANTIN
L'Atelier

Bien que les films de Noël soient incontournables pour se plonger dans l'esprit des Fêtes, ils répètent souvent le même schéma traditionnel. Les comédies romantiques de Noël ont pour coutume de mettre au premier plan des couples hétérosexuels blancs. Leur amour binaire est suffisant pour capter l'attention des spectateurs et constituer le pôle principal de toutes les péripéties.

Une diversité qui ne veut pas choquer

La première comédie romantique gaie de Noël sur la plateforme Netflix, *Single All the Way*, est disponible depuis le début du mois de décembre. Les critiques accordées au film ont été particulièrement di-

visées puisqu'il met en avant plusieurs stéréotypes.

Si certains applaudissent la représentativité des couples qui sortent du cadre hétéronormatif, d'autres déplorent les comporte-

« Un personnage devrait se résumer par bien plus que par son orientation sexuelle »

— Charlie Boudreau

ments caricaturaux des personnages gays.

Malgré les avis controversés, tous s'entendent pour dire que la proposition est un pas vers un cinéma populaire plus inclusif.

Personnages édulcorés

Le directeur général d'Image + Nation — une organisation qui met sur pied annuellement un festival de films LGBTQ+ —, Charlie Boudreau, est frustré des représentations insignifiantes de la communauté comme celles dans *Single All the Way*. « Un personnage devrait se résumer par bien plus que son orientation sexuelle ou son genre, explique le cinéphile. Des histoires réduites à "moi je suis gai dans la vie" ne font pas avancer la cause. »

Selon M. Boudreau, les meilleures représentations de personne queer se trouvent dans les films d'auteur. Des films que le public en général a tendance à éviter. « Les gens semblent aimer les représentations marginales seulement lorsqu'elles ne sont pas menaçantes », affirme M. Boudreau. Il dit aussi avoir remarqué, dans les dernières

années, une simplification des histoires au cinéma : « On est dans le normal du normal. Il y a peu de place pour les représentations qui défient cette normalité. »

Normaliser les orientations

Laurence Handfield, une étudiante lesbienne en cinéma à l'Université Concordia, affirme que *Single All the Way* est une preuve flagrante que l'homosexualité est encore très marginalisée si elle doit se justifier en étant le centre de toutes les interactions.

« D'un côté, je suis contente de voir des protagonistes gays. D'un autre côté, ce n'est pas un bon film. C'est quêtaine, mais c'est ça les films de Noël », affirme Laurence. Plus simplement, elle aspire à voir des films qui reflètent la complexité du comportement humain plutôt que les stéréotypes.

La musique de Noël réinventée

ARIANE DUPUIS
L'Atelier

Laisser « humblement » sa marque dans l'univers musical de Noël : c'est ce que l'autrice-compositrice-interprète Maude Audet avait en tête lors de l'écriture de sa chanson *C'est Noël, je m'en fous*, qui sera lancée officiellement vendredi sur toutes les plateformes.

Contrairement à ce que le titre de la chanson peut laisser croire, Maude Audet est une grande amatrice de la période des Fêtes. Sa

chanson est d'ailleurs une ode aux moments de réunions que permet Noël. « Je trouve ça festif, magique, de se rassembler avec ceux qu'on aime », estime-t-elle.

Accrocheuse, sans cliché

Maude Audet admet qu'il existe déjà une multitude de chansons de Noël : c'est d'ailleurs le « défi » de l'écriture d'une chanson originale. « Je ne voulais pas créer quelque chose qui avait été fait mille fois », explique-t-elle en avouant sa volonté humble et sincère de produire un

son « accrocheur, mais pas cliché ».

Celle qui trouve réconfortant de retrouver les classiques chaque année concède que les morceaux originaux permettent un renouveau dans la période des Fêtes, où l'on entend souvent les mêmes chansons encore et encore. « Ça me permet d'y ajouter mon grain de sel », affirme l'artiste.

Intemporel

C'est Noël, je m'en fous, est disponible depuis 2015 sur la plateforme Bandcamp. Maude Audet

avoue qu'elle a toujours manqué d'occasions de la promouvoir. Cette année, c'est la bonne, selon elle.

Malgré les six hivers qu'elle a passés dans l'ombre, la chanson continue à ressembler à celle qui l'a créée : « Je la trouve mignonne, lance la chanteuse. Même après quelques années, c'est intemporel [...], c'est ce qui est beau avec la musique de Noël. »

Signée Maude Audet, en collaboration avec Navet Confit, la chanson sera disponible sur les plateformes numériques dès le 17 décembre.

Appel à l'aide de la salle de spectacle La Tulipe

La salle de spectacle La Tulipe a publié une lettre adressée à la mairesse de Montréal, Valérie Plante, et au maire de l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal, Luc Rabouin, sur le compte Twitter de La Tribu, une maison de disques canadienne. La salle y dénonce la transformation d'un espace commercial adjacent à la scène en espace résidentiel, ce qui cause des querelles à propos du bruit des spectacles. Comme la Ville aurait autorisé cette conversion au résidentiel par erreur, La Tulipe lui demande donc de reconsidérer cette décision. La salle fait face à une demande d'injonction pouvant mener à sa fermeture. ADT

Martin Scorsese honoré par l'Université de New York

L'Université de New York, où a étudié le réalisateur Martin Scorsese, mettra en place un institut cinématographique à son nom. Le Martin Scorsese Institute of Global Cinematic Arts inclura un centre de production virtuelle et accueillera le Département d'études cinématographiques Martin Scorsese. La création de l'institut a été possible grâce à un don du réalisateur George Lucas et de son épouse, Melody Hobson. Martin Scorsese a réalisé plus de vingt longs métrages, dont *The Last Temptation of Christ*, disponible dans la collection Criterion. Il a épousé la productrice Helen Morris en 1999. PC et TM

L'ATELIER

Chef des nouvelles :

Charles Lanthier

Chef des pupitres : Laurent Corbeil

Actualités : Thomas Lafond

Politique : Arthur Marois

Culture : Alice Kirouac-Nascimento

Monde : Audrey Robitaille

Économie et sport : Jérémy L'Allier

Photographe : Sarah Brulé

Correctrices : Marie-Soleil

Lajeunesse et Audrey Pilon-Topkara

Journalistes : Alexis Bataillé,

Florence Cantin, Violette Cantin,

Daphné Chamberland, Sandrine

Côté, Camille Cusset, Arielle

Desgroseilliers-Taillon, Ariane

Dupuis, Marc-Antoine Franco Rey,

Tristan Mac, Noémie Rochefort,

Philippe St-Denis et Luigi

Wähmereungo-Palmieri

Merci à : R.B., C.D., F.D., C.G., F.M.

Igloofest à Québec

Le festival de musique le plus froid au monde qui fait danser les grands adeptes de musique électronique depuis maintenant 15 ans, Igloofest, prendra d'assaut la place Jean-Béliveau en plein cœur d'ExpoCité à Québec les 16, 18 et 19 mars 2022. Suivant les traces d'Igloofest Montréal, l'édition de Québec attendra des milliers de festivaliers avec son décor glacial et sa programmation de DJ locaux et internationaux, comme Zeds Dead et Above & Beyond. Le musicien électronique, producteur et DJ canado-haïtien Kaytranada sera la tête d'affiche lors de la première soirée, le 16 mars. Les billets seront en vente dès le jeudi 16 décembre à partir de 30 dollars.

La Presse Canadienne

ITINÉRANCE

Un « No Show » pour les jeunes itinérants

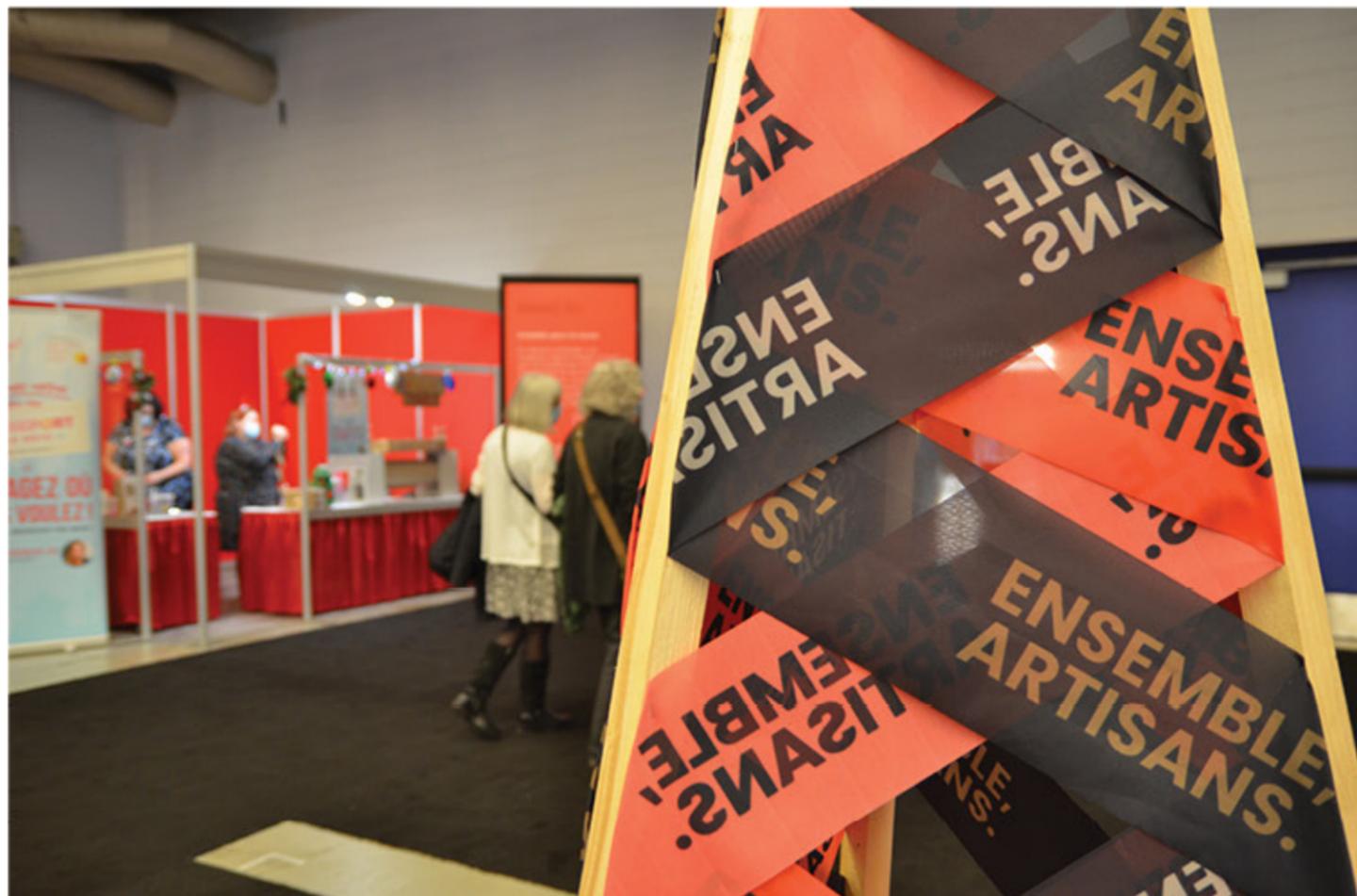
Pour une deuxième année de suite, la traditionnelle soirée-bénéfice en soutien au Refuge des Jeunes de Montréal sera un « NoShow du Refuge ». Le public pourra rester à la maison, mais sera appelé à soutenir les jeunes en situation d'itinérance. Le refuge est un accueil de jour, de soir et de nuit fondé en 1989. Sa mission est de venir en aide à de jeunes hommes sans-abri et en difficulté de 17 à 25 ans. Un suivi psychosocial et des logements sociaux sont aussi offerts. Il est possible d'acheter des « billets symboliques » sur le site du refuge pour l'évènement du 19 décembre prochain.

La Presse Canadienne



Le tandem Fred Pellerin et Kent Nagano réuni

Après trois ans d'absence, le duo Fred Pellerin et Kent Nagano renoue avec sa tradition de conte de Noël symphonique. Du 15 au 18 décembre, leur nouveau spectacle, *La poste du paradis*, sera présenté à la Maison symphonique de Montréal. Le conteur Fred Pellerin transporte le public à Saint-Élie-de-Caxton pour lui raconter l'histoire du premier bureau de poste de son village natal. Sandrine Côté



Depuis le 9 décembre dernier, les amateurs d'artisanat local sont nombreux à se retrouver au palais des congrès. Sarah Brulé, L'Atelier

L'artisanat québécois de retour en force

VIOLETTE CANTIN
L'Atelier

Un achalandage qui s'annonce record fait pousser un soupir de soulagement aux artisans qui tiennent un stand au Salon des métiers d'art du Québec (SMAQ), laissant croire à un regain d'intérêt envers l'artisanat local.

Lors de la visite de L'Atelier au palais des congrès mardi après-midi, les allées étaient effectivement bondées de consommateurs qui conversaient avec les 160 exposants présents sur place. « Et comparativement à la fin de semaine dernière, ce n'est pas très achalandé », assure Andréanne C-Desfossés, gestionnaire des médias sociaux du SMAQ. « Je ne peux pas avancer de données,

mais c'est sûr que c'est dans les meilleurs chiffres des cinq dernières années », affirme-t-elle.

L'évènement, qui n'avait pas eu lieu l'année dernière en raison de la pandémie, s'est déplacé de la Place Bonaventure au palais des congrès. Il accueille bien moins d'exposants qu'auparavant, mais tant les organisateurs que les artisans observent un important regain de popularité pour l'activité cette année.

Renouveau

Le directeur du Conseil des métiers d'art du Québec, Julien Silvestre, estime « qu'on est dans une ère où il y a une sensibilité particulière pour l'achat local, le développement durable et les produits écoresponsables ». D'après

lui, le public avait hâte de retrouver les artisans. « On est sur une pente ascendante », se réjouit-il.

« Les deux années avant la pandémie, la popularité de l'évènement était en déclin »
— Claire Labelle

Il rappelle au passage que la pandémie a été difficile pour les travailleurs et les travailleuses du milieu.

« Les deux tiers des personnes qui pratiquent les métiers d'art sont des femmes qui vivent en ré-

gion, précise-t-il. Elles ont dû se réinventer pendant la pandémie. »

Exposants satisfaits

La fondatrice de Mosaïque fleurie et exposante au SMAQ, Claire Labelle, est satisfaite de l'achalandage cette année. « Ça ressemble un peu à quand j'ai commencé en 2011. Dans les deux dernières années avant la pandémie, la popularité de l'évènement était en déclin », se souvient-elle.

Le fondateur de Canneberge Nutra-Fruit, Jean-François Veilleux, se réjouit lui aussi de l'enthousiasme cette année. « L'achalandage est excellent, et ça nous permet de rencontrer notre clientèle à nouveau et d'avoir des discussions avec les consommateurs », conclut-il.

Une bouteille à la mer interstellaire

Un nouveau film à l'affiche au Planétarium retrace la mission spatiale des sondes Voyager

SANDRINE CÔTÉ
L'Atelier

Survoler Jupiter, Saturne, Uranus, Neptune et leurs lunes comme si on y était : voilà la proposition du film *Les sondes Voyager : le voyage sans fin*. Il est présenté depuis mardi au Planétarium Rio Tinto Alcan de Montréal.

L'impressionnante projection immersive sur dôme de 360° retrace l'une des plus importantes

missions spatiales de l'histoire de l'humanité. Les deux sondes Voyager, lancées en 1977, avaient pour mission d'explorer les planètes les plus éloignées du Système solaire.

Les données collectées par les neuf instruments portés par chaque sonde ont notamment dévoilé la structure des anneaux de Saturne. Les sondes ont aussi découvert les anneaux de Jupiter et ont pris les premières images détaillées des anneaux d'Uranus et

de Neptune.

Un message pour l'humanité

D'une durée de 25 minutes, le film culmine alors que le spectateur est propulsé dans l'espace interstellaire où, plus de quatre décennies après leur lancement, les deux sondes Voyager ont pénétré.

Elles transportent un message s'adressant à des civilisations extraterrestres, gravé sur des

disques d'or. Leur contenu se décline en 115 images de la Terre, en 12 minutes de sons de divers écosystèmes, en salutations en 55 langues et en 90 minutes de musique.

Les sondes Voyager : le voyage sans fin permet de se reconnecter à la fragilité de notre existence. Les disques d'or, d'une durée de vie estimée à plus d'un milliard d'années, pourraient devenir tout ce qui restera de l'humanité après sa disparition.

Une année faste pour les athlètes canadiennes

TRISTAN MAC
L'Atelier

Les athlètes canadiennes ont connu une année 2021 remarquable et ont su inspirer plusieurs jeunes sportives en étant des modèles de renom. D'ailleurs, lors des Jeux olympiques d'été à Tokyo, le Canada avait récolté 24 médailles, dont au moins une douzaine remportée par des femmes. À l'approche de la fin de l'année, le temps est venu d'immortaliser certains moments spéciaux pour le sport féminin canadien. Voici trois événements sportifs marquants pour le sport féminin canadien.

Des femmes fortes

Les hockeyeuses canadiennes ont remporté le Championnat mondial de hockey féminin en août dernier, après plusieurs obstacles. En 2019, la Ligue canadienne de hockey féminin (LCHF) a cessé ses activités en raison de problèmes financiers. En 2020, le championnat mondial avait été annulé en raison de la pandémie de COVID-19. Les joueuses de hockey ont dû prendre leur mal en patience, le tournoi ayant été reporté deux fois avant de se tenir finalement en août. L'équipe entraînée par Troy Ryan a pu jouer sur la scène internationale après 557 jours sans match de compétition.

Lors du tournoi à Calgary, le Canada a connu un parcours impeccable avec sept victoires consécutives. La finale fut gagnée par le compte de 3-2, en prolongation, contre les États-Unis. C'était encore une fois la Beauceronne Marie-Philip Poulin qui a marqué le but gagnant. Elle avait aussi inscrit les filets victorieux aux Jeux olympiques de Vancouver en 2010 et de Sotchi en 2014.

Leylah Annie, brillante

La joueuse de tennis Leylah Annie Fernandez a fait rayonner le Québec lors des Internationaux des États-Unis, en septembre dernier. Elle s'était rendue en finale après



Les athlètes canadiennes se sont illustrées cette année, comme le démontrent leurs exploits au tennis, au soccer et au hockey. En haut à gauche : Loïc Venance / AFP. En bas à gauche : AFP. À droite : Jeff McIntosh / CP

avoir éliminé des joueuses de renom.

Lors des deux premiers tours, l'athlète québécoise a montré la porte à Ana Konjuh et à Kaia Kanepi. Au troisième tour, Fernandez a eu rendez-vous avec nul autre que Naomi Osaka, la championne en titre du tournoi. Fernandez l'a vaincue en trois manches de 5-7, 7-6 (2) et 6-4. En huitièmes de finale, ce fut au tour de l'ancienne numéro un mondiale Angelique Kerber de baisser pavillon.

Leylah Annie Fernandez n'a pas voulu mettre fin à son parcours en quarts de finale, alors qu'elle a gagné contre la puissante Elina Svitolina, qui avait atteint le troisième rang de la WTA en 2017. En demi-finale, la Québécoise a vaincu la deuxième joueuse au monde, Aryna Sabalenka.

Le parcours de Fernandez a été freiné en finale par la Britannique Emma Raducanu. C'est toutefois le discours de la jeune Lavoiselle qui avait fait le tour du monde. « Je sais que cette journée était particu-

lièrement difficile pour New York et tout le monde à travers les États-Unis », avait-elle dit après la finale, 20 ans exactement après les attentats du 11 septembre. Son aventure new-yorkaise était du jamais-vu, d'autant plus qu'elle n'était âgée

« On veut être visibles et des modèles, mais pas seulement tous les quatre ans »
— Stephanie Labbé

que de 19 ans.

Victoire historique

En finale du tournoi de soccer à Tokyo 2020, la gardienne de but Stephanie Labbé avait joué les héroïnes en effectuant deux arrêts cruciaux lors de la séance de tirs au but. Cela avait permis au Canada de revenir à la maison avec la médaille d'or grâce à une victoire

contre la Suède. Elle avait d'ailleurs mentionné aux médias que les femmes méritent d'avoir une plus grande visibilité sur la scène mondiale. « Nous voulons continuer à être visibles et à être des modèles, mais nous ne pouvons pas le faire que tous les quatre ans lors des Coupes du monde et des Jeux olympiques. Il faut que ça soit sur une base hebdomadaire ou mensuelle », avait-elle déclaré en ondes à Radio-Canada après la finale.

Au cours de la rencontre, Jesse Fleming avait marqué l'unique but en temps régulier pour l'équipe nationale. Elle s'est également inscrite au pointage lors des tirs au but. Les autres buts du Canada avaient été marqués par Deanne Rose et Julia Grosso.

L'année 2021 fut formidable pour le sport féminin canadien et c'est de très bon augure pour 2022, notamment avec les Jeux olympiques de Pékin en février prochain. Le Canada devrait avoir un nombre intéressant de médailles.

Nager dans l'ombre

PHILIPPE ST-DENIS
L'Atelier

La couverture médiatique des sports paralympiques ne devrait pas se faire qu'une seule fois tous les quatre ans, déplore la paralympic Aurélie Rivard dans une entrevue exclusive qu'elle a donnée à L'Atelier.

« Il faut plus de couverture médiatique dans le cycle olympique afin que l'on connaisse les athlètes une fois qu'ils sont rendus aux paralympiques. » Les Jeux paralympiques attirent moins de spectateurs que lors des éditions des Olympiques, ce qui fait que des para-athlètes comme Aurélie Rivard ne reçoivent pas la reconnaissance comme les athlètes des jeux classiques. « On a moins de couverture, alors il y a moins d'intérêt. C'est un cercle vicieux » explique la para-athlète de 25 ans.

Les paralympiques plus tôt

Pour remédier à la situation, Amélie Rivard aimerait que les Jeux paralympiques soient disputés avant les Jeux olympiques pour que les spectateurs regardent l'entièreté des compétitions. « C'est une comparaison boiteuse, mais quand les gens achètent des billets pour Céline Dion, si la première partie était à la fin, combien de personnes resteraient pour ça? Zéro! »

La reconnaissance dont elle a manqué

Malgré ses cinq médailles, dont deux d'or à Tokyo, elle n'a pas remporté le prix de l'athlète par excellence en sport individuel de Montréal. C'est la judoka Jessica Klimkait qui la coiffée au fil d'arrivée avec son unique médaille de bronze. C'est une situation frustrante pour Rivard, car elle trouve qu'elle doit encore prouver des choses : « Je dois encore compenser. Mes 5 médailles de Tokyo, dans la balance, ça ne vaut qu'une médaille de bronze. J'ai perdu contre une seule médaille de bronze pour l'athlète de Montréal. Ça en dit long. » Elle ne veut pas être populaire ou attirer l'attention, mais elle désire quand même recevoir le crédit qu'elle mérite. Lorsqu'on compare la valeur du travail qu'elle donne pour ce qu'elle reçoit, cela n'est nettement pas assez.

Une année difficile

« Notre calendrier a été complètement annulé lors de la dernière année. Je n'ai eu aucune compétition entre décembre 2019 et les Jeux olympiques en fin août 2021 », explique l'athlète de Saint-Jean-sur-Richelieu. Elle a mentionné qu'elle était motivée par son désir de vaincre : « J'ai tenu toute l'année parce que je voulais me prouver quelque chose et défendre mes titres. Cette pensée-là était dans ma tête avec 14 bâtons dans les roues. »

Par ailleurs, tous les autres pays ont eu des qualifications olympiques, mais pas les athlètes canadiens. Néanmoins, elle a remporté deux médailles d'or, une d'argent et deux de bronze.

Les défaites se succèdent et se ressemblent pour le Canadien

Le club s'incline par la marque de 5-2 devant les Penguins de Pittsburgh

VIOLETTE CANTIN
L'Atelier

Malgré sa combativité et ses brèves remontées, le Canadien a dû s'avouer vaincu par la marque de 5 à 2 devant des Penguins de Pittsburgh tout simplement dominants, mardi soir.

Cette 21^e défaite en temps réglementaire de la saison désastreuse du club montréalais a au moins permis au jeune Jesse Ylönen d'inscrire le premier but de sa car-

rière dans la Ligue nationale de hockey. Le défenseur québécois Kristopher Letang a quant à lui inscrit son 600^e point.

Un lent départ

C'est en frappant la rondelle au vol dans le filet adverse que Kasper Kapanen a inscrit le premier but des Penguins à la 11^e minute de jeu. En début de deuxième période, Evan Rodrigues a profité d'une pénalité au Canadien pour y aller d'un boulet de canon, qui a

porté l'avance des siens à 2-0.

Alors qu'il laissait pourtant présager une soirée difficile, ce but a réveillé l'ardeur des hommes de Dominique Ducharme. Une habile passe de Laurent Dauphin à Jonathan Drouin lui a permis d'enfiler l'aiguille à peine quelques secondes plus tard.

Le clou dans le cercueil

Un but de chaque équipe a conclu la deuxième période, portant la marque à 3-2. En tout dé-

but de troisième période, un tir vif et précis de Brian Dumoulin a redonné une avance de deux buts aux siens, éteignant les dernières lueurs d'espoir du Tricolore. Brian Boyle a inscrit son troisième but de la saison pour clore le débat. Il s'agit du dixième match de la saison où le Canadien a accordé au moins cinq buts.

L'équipe montréalaise tentera d'obtenir une rare victoire à domicile jeudi soir contre les Flyers de Philadelphie.